



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO
وكالة حساب قعدى الألفية-المغرب

Réunion de pré-soumission de la consultation DP/QCBS/MCA-M/LR-12/Compact-PP-10

« Sélection d'un cabinet de consultants pour »

MARCHÉ DE SERVICES DE CONSULTANTS

le renforcement des capacités des agriculteurs(trices) des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz et concernées par l'opération de melkisation

18 Août 2020

Plan

1

VOLET TECHNIQUE

Présentation des termes de référence : contexte, objectif, composition, durée, livrables et l'équipe à mobiliser pour cette prestation.

2

VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

3

VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

1- Volet technique

Contexte

- ❖ Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Faire du foncier collectif un levier pour le développement économique et sociale dans le monde rural.
- ❖ Cadre général : Compact II > programme de coopération conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats Unis, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC).
- ❖ Projet Foncier Rural vise l'amélioration de la productivité du foncier rural, la lutte contre la pauvreté et l'impulsion de la création d'emplois, à travers l'appropriation des terres et l'accompagnement des bénéficiaires.

1- Volet technique

Composantes du projet Foncier Rural

Composante 1

Opération de Melkisation

- Transformation de la propriété dans l'indivision des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation en propriétés individuelles de 5 Ha et ce, sur la base d'une nouvelle procédure de melkisation optimisée en termes de coûts et de délais, prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et de genre.
- Opération pilote de melkisation de près de 66.000 Ha de terres collectives situés dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz.

Composante 2

Mesures d'accompagnement

- Visant à maximiser les retombées économiques et sociales de l'opération pour assurer une meilleure valorisation des terres melkisées, mais aussi pour réussir un développement inclusif de la population cible en favorisant sa qualification et son autonomisation.
- Ciblant près de 132.000 bénéficiaires et participants.

1- Volet technique

Partenaires

OPERATION MELKISATION

Ministère de
l'Intérieur

Ministère de
l'Agriculture

Agence Nationale de
la Conservation
Foncière, du Cadastre
et de la Cartographie
(ANCFCC)

ORMVAs
(Gharb et Haouz)

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT

Groupe Crédit
Agricole du Maroc
(GCAM)

Agence Nationale
de Lutte Contre
l'Analphabétisme
(ANLCA)

Office National du
Conseil Agricole
(ONCA)

1- Volet technique

Objectif de la prestation

➔ Doter les bénéficiaires du projet « Melkisation des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz » des compétences nécessaires pour mieux gérer leurs exploitations agricoles et valoriser au mieux leurs productions agricoles à travers la dynamisation des organisations professionnelles agricoles.


↪ Mise en œuvre d'un plan d'action pour le renforcement des capacités des agriculteurs(trices) et des usagers des terres agricoles dans les zones. Ce renforcement sera réalisé à travers deux principaux axes :

- 1) L'organisation de caravanes de sensibilisation, dénommées « village conseil », visant principalement l'information des bénéficiaires sur les différentes subventions et aides financières mises à leurs dispositions par l'Etat, la dissémination des bonnes pratiques culturales et de protection de l'environnement et la création et le développement des OPA.
- 2) Le renforcement des capacités des bénéficiaires à travers l'organisation de sessions de formation théorique et pratique au champ ainsi qu'à travers l'accompagnement des OPA existantes, notamment celles des femmes et des jeunes.

1- Volet technique

Organisation et durée

Le délai maximum de réalisation des prestations objet de cette consultation, tenant compte des périodes de validation, est fixé à 18 mois calendaires

 à compter de la date de démarrage de l'exécution des prestations.

1- Volet technique

Livrables et délais de validation

Tâche	Intitulé	Date de livraison (en mois)
A	A-1 : Rapport méthodologique	$MA1 = M + 0,5$
	A-2 : Plan d'atténuation des risques covid-19	$MA2 = M + 0,5$
B	Rapport du programme de renforcement des capacités des agriculteurs(trices) et planning d'exécution	$MB = MA' + 2,5$
C	Elaboration et conception des documents prévus pour le programme de renforcement des capacités des agriculteurs (trices)	$MC = MB' + 1$
D	Rapports mensuels des réalisations	$MD_1 = MC' + 1$
		$MD_2 = MC' + 2$
		$MD_3 = MC' + 3$
		$MD_4 = MC' + 4$
		$MD_5 = MC' + 5$
		$MD_6 = MC' + 6$
		$MD_7 = MC' + 7$
		$MD_8 = MC' + 8$
		$MD_9 = MC' + 9$
		$MD_{10} = MC' + 10$
E	Rapport de capitalisation	$ME = MD_{10}' + 1$

	Délai de validation par l'Agence MCA-Morocco	Délai de reprise par le prestataire
Première version du livrable	7 jours ouvrables	5 jours ouvrables
Versions ultérieures jusqu'à validation définitive	5 jours ouvrables	3 jours ouvrables

Avec un maximum de 2 reprises par livrable

1- Volet technique

Equipe à mobiliser

Personnel clé

Un(e) chef de projet/coordonnateur(trice)

3 ingénieurs agronomes

TOTAL de 4 personnes

Personnel non clé

Un(e) expert(e) GIS

16 Techniciens spécialisés en agriculture

5 Ingénieurs agronomes

TOTAL de 22 personnes

- ✓ Le prestataire est tenu de mobiliser les profils listés (personnel clé et non clé) selon le nombre et qualification requis.
- ✓ Le prestataire doit mobiliser un coordonnateur (chef de projet) pour les deux zones et un comité de suivi des opérations par site pilote dont les qualifications satisfont les exigences spécifiées.
- ✓ Tout changement d'un expert clé doit être approuvé par l'Agence MCA-Morocco et l'ONCA.

Plan

1

VOLET TECHNIQUE

Présentation des termes de référence : contexte, objectif, composition, durée, livrables et l'équipe à mobiliser pour cette prestation.

2

VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

3

VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

2. Volet Administratif : **Processus de passation des marchés**

Principes de passation de marchés de la MCC

- ❖ **Des procédures ouvertes, équitables et concurrentielles appliquées d'une manière transparente ;**
- ❖ **Les appels d'offres/demandes de propositions sont basé(e)s sur une description claire et précise des besoins;**
- ❖ **Sélectionner des entrepreneurs/consultants qualifiés qui exécuteront le contrats conformément à leurs clauses, et en respectant les délais;**
- ❖ **Des prix commercialement raisonnables.**

2. Volet Administratif : **Processus de passation des marchés**

Rôles de la Passation des Marchés dans MCA-Morocco

- ❖ **Millennium Challenge Corporation - MCC**
- ❖ **MCA-Morocco : Direction de Passation des Marchés - DPM**
- ❖ **Agent de Passation des Marchés – Cardno PA**

2. Volet Administratif : **Processus de passation des marchés**

Directives particulières à MCC

- ❖ **Aucune préférence nationale**
- ❖ **Pays objet de sanctions ou de restrictions en vertu des lois ou des politiques des États-Unis: **liste disponible dans le site de MCC****

2. Volet Administratif : **Élaboration des propositions**

TYPES DE SOUMISSION:

par voie électronique
Les soumissions sous format
papier ne seront pas
acceptées

2. Volet Administratif : **Élaboration des propositions**

PAR VOIE ELECTRONIQUE

- ❖ Les propositions doivent être soumises électroniquement (**voir annexe 1 de la Section II-DPDP**), uniquement, **via le lien indiqué** dans la Demande de Propositions (**voir Section II-DPDP-Clause IC 18.1**)
- ❖ Prière de lancer le processus de téléchargement **en temps utile avant l'expiration** de la date et l'heure limites de soumission des propositions
 - ❖ **Soumission d'une PROPOSITION COMPLÈTE :**
 - Proposition Complète = Proposition Technique + Proposition Financière verrouillée avec mot de passe
- ❖ Joindre un sommaire de tous les documents à la première page de la proposition

2. Volet Administratif : **Élaboration des propositions**

- ❖ La proposition ainsi que toute correspondance doivent être rédigées en français
- ❖ La date limite de dépôt des Propositions est le **10 Septembre 2020 à 15h00 , heure locale du Maroc**
- ❖ Des clarifications peuvent être demandées par courriel dans un délai ne dépassant pas le **24 Août 2020**
- ❖ L'Agence MCA-Morocco fournira des réponses à tous les Consultants dans un délai ne dépassant pas le **28 Août 2020**
- ❖ Dans le cas d'une sous-traitance : préciser le(s) nom(s) des sous-traitants et les tâches à sous-traiter.

2. Volet Administratif : **Formulaires des Propositions Techniques**

- ❖ **TECH-1** Formulaire de Soumission de la Proposition Technique
- ❖ **TECH-2A** Capacité financière du Consultant
- ❖ **TECH-2B** Procès, litiges, arbitrages, actions en justice, plaintes, enquêtes et différends actuels et passés auxquels le Consultant est partie
- ❖ **TECH-3** Organisation du Consultant
- ❖ **TECH-4** Expérience du Consultant
- ❖ **TECH-5** Références des contrats financés par MCC
- ❖ **TECH-6** Description de l'approche, de la méthodologie et du programme de travail proposé pour l'exécution de la mission
- ❖ **TECH-7** Commentaires et suggestions sur les Termes de référence et la mission
- ❖ **TECH-8** Composition de l'Equipe et répartition des tâches
- ❖ **TECH-9** Plan de dotation en personnel
- ❖ **TECH-10** Programme de travail et des livrables
- ❖ **TECH-11** Curriculum Vitae (CV) du Personnel clé professionnel proposé
- ❖ **TECH-12** Formulaire de certification du respect des sanctions

2. Volet Administratif : **Formulaires des Propositions Financières**

- ❖ **FIN-1** **Formulaire de soumission de la proposition financière**
- ❖ **FIN-2** **Etat récapitulatif des prix**
- ❖ **FIN-3** **Ventilation des coûts par activité**
- ❖ **FIN-4** **Ventilation de la rémunération**

Indemnités journalières et de déplacement :

Les indemnités journalières et les indemnités de déplacement à l'intérieur du pays seront incluses dans le prix total qui figure dans le Formulaire FIN-2; c'est-à-dire que tous les frais de déplacement et d'indemnités journalières, de logement et autres dépenses locales applicables doivent être consignés dans les tarifs calculés qui définissent le prix total du contrat.

2. Volet Administratif : **Méthode de sélection**

Sélection Basée sur la Qualité et le Coût avec une pondération de points techniques et du prix. La procédure d'évaluation (**section III**) consiste à :

1. Analyse des documents administratifs et de la capacité financière (**3.1 à 3.3 section III**);
2. Analyse des propositions techniques (**3.4 section III**);
3. Approbation du rapport technique par MCA;
4. Ouverture des propositions financières (admissible);
5. Analyse des propositions financières;
6. Pondération : **75%** Technique, **25%** Prix;
7. Score minimum total inférieur à **80** points sera rejetée (**3.4 section III**);
8. Approbation du rapport d'évaluation combiné par MCA.

2. Volet Administratif : **Forme et contenu**

Dossier technique

Il est demandé aux Consultants de soumettre une Proposition technique (**formulaire section IV-A**), qui doit contenir les informations sur :

- ❖ Expérience dans l'exécution de projets similaires
- ❖ Approche technique en réponse aux termes de référence (méthodologie, plan de travail, chronogramme)
- ❖ liste du personnel clé de la mission.

2. Volet Administratif : **Forme et contenu**

Dossier technique

La proposition technique de chaque consultant sera évaluée selon les critères d'évaluation indiqués dans la Section III

2. Volet Administratif : **Forme et contenu**

Durée du contrat

Le contrat attribué, suite à cet appel d'offres, engagera l'attributaire pour couvrir la durée maximale du contrat de 18 mois sans toutefois dépasser la date de fin du Compact.

Plan

1

VOLET TECHNIQUE

Présentation des termes de référence : contexte, objectif, composition, durée, livrables et l'équipe à mobiliser pour cette prestation.

2

VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

3

VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

3. Volet Fiscal : **Dispositions fiscales/ TVA et DD**

Taxe sur la valeur ajoutée / droits et taxes à l'importation

- ❖ Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et les droits à l'importation.
- ❖ Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.

3. Volet Fiscal : **Dispositions fiscales/ TVA et DD**

- ❖ La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- ❖ Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.

3. Volet Fiscal : Remboursement de la TVA

En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc et ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.

3. Volet Fiscal : Dispositions fiscales/ IS

Impôt sur les bénéfices / revenus

- ❖ L'Agence MCA-Morocco procédera à la retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services en faveur des non-résidents.
- ❖ Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, sur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.

3. Volet Fiscal : Proposition financière

- ❖ Elle doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- ❖ Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

Réunion d'information
préparatoire à la soumission des propositions



Merci pour votre attention

MARCHÉ DE SERVICES DE CONSULTANTS

Demande de Propositions DP/QCBS/MCA-M/LR-12/Compact-PP-10

Rabat, 18 Août 2020